

Pour diffusion immédiate

UN PAS IMPORTANT VERS L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA ENVIRONNEMENTAL

Lévis, le 25 mai 2010. – La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Mme Line Beauchamp, annonçait récemment que la Ville de Lévis se voyait attribuer une aide financière de 125 838 \$ dans le cadre du programme « Climat municipalités ». Ce programme vise à encourager les organismes municipaux à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de manière à diminuer leurs impacts sur les changements climatiques.

La somme ainsi reçue sera entièrement consacrée à réaliser un premier inventaire des GES émis par diverses activités sur le territoire de la Ville et à élaborer un plan d'action visant leur réduction. « L'aide financière octroyée nous permettra de réaliser des gestes concrets en matière de développement durable confirmant notre souhait d'être reconnue comme une ville écologiquement engagée » souligne la mairesse Danielle Roy Marinelli.

Plus précisément, l'inventaire consiste à établir un portrait des principales sources d'émission de gaz à effet de serre reliées aux activités proprement municipales (bâtiments, équipements motorisés, traitement des eaux usées) ou à certains équipements collectifs tels le traitement des matières résiduelles ou le transport en commun. Quant au plan d'action, il permettra d'orienter les investissements municipaux en regard de divers sujets comme l'amélioration énergétique des bâtiments, la conservation de l'eau, la réduction des déchets, la récupération des gaz d'enfouissement, la gestion des parcs de véhicules, le transport en commun, etc.

De manière pratique, une personne ressource à l'interne, appuyée par des firmes de consultants en environnement, sera engagée pour faire l'inventaire et concevoir le plan d'action. Cette personne ressource travaillera avec l'aide d'un comité inter directions de la Ville.

« Dresser le bilan des GES constitue une étape importante dans l'élaboration du schéma environnemental que notre équipe électorale s'est engagée à réaliser au cours du présent mandat », mentionne monsieur Jean-Claude Bouchard, président de la Commission consultative de l'environnement, de l'eau et de la qualité de vie.

- 30 -

Source : André Roy
Direction des communications
Téléphone : 418 835-8288

DIRECTION DES COMMUNICATIONS